

CONSEIL MUNICIPAL du 03 mai 2010 à 20 H 30

Compte-rendu de la réunion affiché et transmis à la presse le 07 mai 2010

PRESENTS : MARTIN Joseph – OLIVIER Christian – TESSIER Daniel – ROLLAND Pierre – PINCEPOCHE Monique
DÉSILLE Yvan – DOINEAU Brigitte – BASLÉ Marie-Josèphe – TÉHARD Sylvie – CHEVRIER Christine – TOUATI
Anne – CHEVRIER Daniel.

ABSENTS EXCUSÉS : LAMOUREUX Marie-Andrée – MAIGNAN Denis – GALLON Loïc – GRIMAUT Jean-
Philippe – SALMON Pierre

ABSENTE : STRACQUADANIO Christèle

Secrétaire de séance : TOUATI Anne

Convocation du 27 avril 2010

PLU : révision simplifiée n°2

Le Conseil Municipal a décidé de lancer une révision simplifiée du P.L.U. afin que Vitré Communauté puisse réaliser les travaux d'aménagement du parc d'activités en prolongement de la Zone d'Activités de La Vague de La Noë ; ce projet n'étant pas réalisable actuellement à cause de certaines clauses du P.L.U.

Ce dossier fera l'objet d'une concertation préalable qui sera mise en place comme suit :

- Le dossier relatif à cette révision simplifiée est consultable par le public aux heures d'ouverture de la mairie jusqu'au 04 juin.
- Une réunion avec les personnes publiques aura lieu le 26 mai.
- En fonction des avis émis, le conseil municipal sera saisi pour examiner les éventuelles incidences sur le dossier lors de la réunion du 06 juin 2010

Construction de la Station d'Épuration : Avenant n° 1 au marché de travaux B.I.E.

Les travaux de construction de la station d'épuration ont commencé le 06 avril dernier. Le Conseil Municipal a confirmé la réalisation des options suivantes :

- Option n° 1 de 3 120 € HT pour l'aménagement de lavoirie
- Option n° 3 de 3 000 € HT pour l'alimentation électrique provisoire du chantier
- L'option n°2 panneaux photovoltaïques est supprimée pour 44 483 € HT ; cette solution n'ayant pas été retenue au stade du permis de construire.
- Le devis complémentaire de l'entreprise BIE se rapportant à l'amenée d'eau potable au site de la station en début de chantier est accepté pour un montant de 2 580 € H.T.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant N° 1 au marché B.I.E. relatif aux décisions ci-dessus. Cet avenant s'élevant à la somme de 8 700 €HT fera passer le marché de 717 616 € HT à 726 316€.

Forum des Associations

Le Forum des Associations aura lieu le samedi 12 juin de 14 H à 18 H à la salle des sports. Les associations installeront leur stand le matin. L'après-midi commencera par un accueil des nouveaux habitants (arrivés à Domalain depuis 2006) autour d'une « pause détente » (café – chouquettes). Ceux-ci vont être invités par courrier. Un questionnaire, réalisé à partir de questions préparées par les associations présentes sur le Forum, sera remis aux visiteurs. Un panier garni sera remis à la personne ayant trouvé le plus grand nombre de réponses.

Cérémonie du Huit-Mai

Dimanche 09 Mai, rassemblement à 10 H 45 place de l'Eglise pour la messe de 11 H qui sera suivie de la cérémonie au Monument aux Morts puis d'un dépôt de gerbes au Monument du Général Leclerc. Le vin d'honneur sera servi à la salle polyvalente par Mickaël BRIAND.

La population, y compris les enfants, est invitée à se joindre aux Anciens Combattants, aux Sapeurs-Pompiers et aux Elus pour cette commémoration.

Enquête publique ROUSSEAU

Une enquête publique aura lieu du 03 mai au 04 juin sur le dossier présenté par Monsieur Olivier ROUSSEAU en vue de restructurer un élevage de volailles, d'un effectif total de 79 369 poulets à La Reussardière – MOUTIERS.

Le dossier est consultable à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat. Le commissaire-enquêteur sera présent à la mairie de MOUTIERS les lundis 03 mai, 10 mai et 17 mai et le mardi 25 mai de 9 H à 12 H ainsi que le vendredi 4 juin de 9 H 30 à 12 H 30.

Le Conseil Municipal donnera son avis sur ce dossier lors de la réunion du 07 juin prochain.

Séance levée à 23 H 15.